



FICHE FORMATION 2025

Prévoir la cessation de son activité libérale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir anticiper et préparer la cessation d'activité.
Connaître les conséquences de la cessation d'activité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer la cessation de son activité libérale afin d'en maîtriser les conséquences.
- Connaître les conséquences fiscales (plus-values ou moins-values) et sociales de la cessation d'activité.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

16 places disponibles par session.

[Préinscription en ligne](#) jusqu'à 7 jours avant la date de début de la session de formation.

PUBLIC VISÉ : Professionnels libéraux installés.

PRÉREQUIS

Être à jour de ses cotisations URSSAF (*attestation URSSAF de la Contribution à la Formation Professionnelle versée au FIFPL demandée pour le financement*).

Modalité de validation des prérequis : QCM de positionnement et éventuel entretien préalable avec le formateur.

Accessibilité aux Personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin. [Charte d'accueil des personnes en situation de handicap](#)

Contact référent handicap : Isabelle Berthé - iberthe-idf@unapl.fr

INTERVENANTS

Françoise Heau, expert comptable, ARAPL IDF



MODALITÉS PRATIQUES

Durée totale de la formation : 1/2 journée
4 heures (présentiel)
Horaires : 9h-13h ou 14h-18h
(précisés sur le bulletin d'inscription).

Rythme : en continu

Modalité de déroulement :

Présentiel (Paris, dans les locaux de l'ARAPL-IDF)

Coût : 100€ TTC la 1/2 journée

Contact : Gestionnaire formation idf@unapl.fr
Tél 07 52 05 26 42

FINANCEMENT

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIFPL. Conditions d'éligibilité au financement FIFPL précisées sur notre site internet : [Infos pratiques Formations \(rubrique financement\)](#).

En contrepartie de ce financement, vous vous engagez à être assidu(e), à répondre aux demandes de l'intervenant, à signer les feuilles de présence attestant de votre participation (exigence du financeur FIFPL) ainsi que les questionnaires d'évaluation (partie intégrante de notre processus de certification Qualiopi).



FICHE FORMATION 2025

Prévoir la cessation de son activité libérale

PROGRAMME & DEROULEMENT

Identifier les étapes nécessaires à l'arrêt de son activité

- Définition et critères de la cessation d'une activité individuelle
- Mode de détermination du résultat
- Délais de dépôt des déclarations
- TVA
- Immobilisations
- Plus et moins-values
- Cotisations sociales
- Contribution économique territoriale
- Cumul emploi-retraite

MÉTHODES & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Moyens prévus

- **Méthodes pédagogiques** : Les méthodes alternent théorie et pratique et reposent sur des méthodes expositives et interactives.
- **Moyens pédagogiques** : support de cours remis aux participants.
- **Moyens techniques** : salle accessible aux personnes en situation de handicap.
- **Moyens d'encadrement** : intervenante Françoise Heau, expert comptable, ARAPL IDF
- **Suivi de l'exécution** : signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur,
- **Certificat de réalisation** remis.

EVALUATION

Modalités d'évaluation : Questions / réponses à l'issue de la journée.

Évaluations des acquis : Evaluation des acquis à l'oral, auto-évaluation et QCM d'atteinte des objectifs.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation.

Evaluation de la satisfaction globale (note de 1 à 5)

4,4 / 5 sur 2 sessions évaluées (période octobre-décembre 2024)

Évaluations des acquis (Note de 1 à 5) par l'intervenant

4,1 / 5 sur 1 session évaluée (période octobre-décembre 2024)